

GRILLE TARIFAIRE DES SERVICES MÉDICAUX

L'AMCLSCQ a révisé la grille tarifaire et à titre indicatif, nous vous la transmettons pour que vous puissiez l'utiliser dans vos établissements.

Une grille sur les services assurés facturables à la RAMQ a également été rédigée pour soutenir et faciliter la facturation des actes administratifs, pour ceux d'entre vous qui dorénavant, désireront facturer ces actes à la RAMQ.

POUR LES SERVICES MÉDICAUX NON ASSURÉS

À titre indicatif. Ne peuvent être facturés à la R.A.M.Q à tarif horaire ou à honoraires fixes.

Le patient qui estime que les sommes qui lui sont réclamées visent des services assurés au sens de la loi sur l'assurance maladie peut, par écrit, dans l'année suivant la date du paiement, en réclamer le remboursement à la Régie de l'assurance maladie du Québec, qui remboursera alors le montant, lorsqu'elle est d'avis que sa facturation n'était pas permise, et récupérera ce montant du professionnel ou du tiers en cause.

Rapport médical sur formulaire de prescription

- Attestation, arrêt de travail, congé de maladie, état de santéSans frais

Rapport médical sur formulaire pré-établi

- Assurance salaire..... 50,00 \$
- Assurance chômage..... 30,00 \$
- Régie des rentes..... 100,00 \$
- Assurances vie (décès)..... 30,00 \$
- Cadets, camps de vacances, clubs sportifs..... 25,00 \$
- Assurance vie (admissibilité) avec examen médical..... 100,00 \$
- Médicament d'exceptionSans frais
- SAAQ
 - ⇒ Permis de conduire..... 50,00 \$
 - ⇒ Rapport médical initial..... 30,00 \$
 - ⇒ Rapport médical d'évaluation..... 80,00 \$
 - ⇒ Rapport médical d'évolution..... 80,00 \$
 - ⇒ Rapport médical sur les séquelles..... 75,00 \$

Résumé de dossier et autres travaux (pour des tiers)

- Médico-administratifs..... 125,00/h
- Médico-légales..... 175,00/h
- Expertise..... 250,00/h